

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

ÉDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter l'observatoire des structures d'animation de la vie sociale.

Dans notre département ce sont 6 centres sociaux et 13 espaces de vie sociale (EVS) qui ont participé à cette démarche, en étroite collaboration avec l'Union régionale des centres sociaux et la Caisse d'allocations familiales.

Ces structures ont pour mission prioritaire de développer des projets facilitant l'expression et la participation des habitants, en leur offrant des espaces d'échange et de dialogue, en leur donnant la possibilité d'être acteurs dans la mise en œuvre de leurs projets.

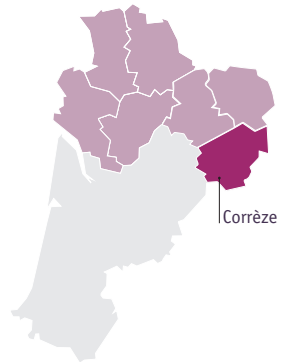
L'implication des habitants constitue un des fondements des projets des structures. Au-delà des différentes formes qu'elle peut revêtir, cette participation doit permettre de favoriser le lien social, d'être à l'écoute des besoins des habitants et de mettre en valeur les compétences de chacun.

Le respect de la dignité humaine, la solidarité et la laïcité sont les principes fondateurs des actions menées. Cette plaquette a pour vocation de rendre visible et lisible cet engagement au quotidien.

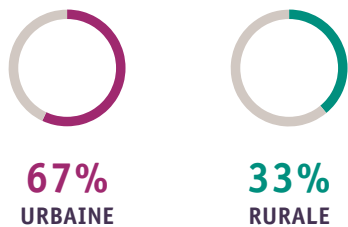
Au-delà des chiffres, vous lirez combien la richesse et la pluralité des actions conduites par les centres sociaux et les espaces de vie sociale constituent de véritables outils au service du « *vivre ensemble* ».

L'animation de la vie sociale est une orientation du schéma départemental des services aux familles en Corrèze depuis fin 2015. Le département connaît un développement des structures d'animation de la vie sociale notamment des espaces de vie sociale en zone rurale. Tous les nouveaux projets associatifs ou communaux (la mairie d'Ussel gère un espace de vie sociale dans un quartier de la commune) sont étudiés avec les partenaires du schéma avant de percevoir l'agrément de la Caf 19.

Cette publication est éditée dans le cadre d'une collaboration entre les Caisses d'allocations familiales et les Fédérations des centres sociaux et socioculturels des départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne.



TERRITOIRE À DOMINANTE



ACTIONS

- **2** petite enfance (0-3 ans)
- **5** enfance (4-10 ans)
- **6** pré-ados (11-14 ans)
- **6** ados (15-17 ans)
- **3** jeunes adultes (16-25 ans)

Des actions pour les habitants et avec les habitants :

56 associations accueillies

2 889 adhésions individuelles

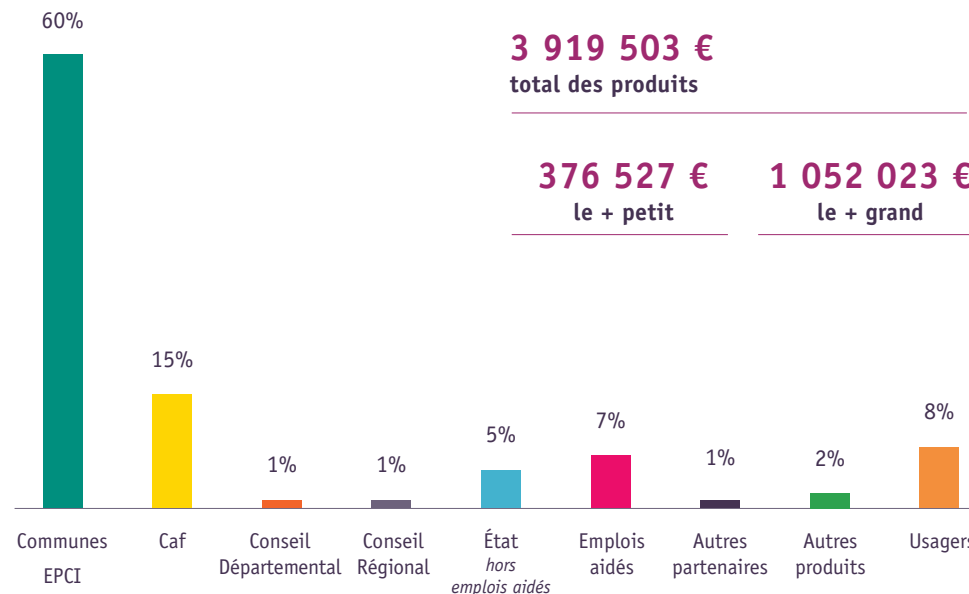
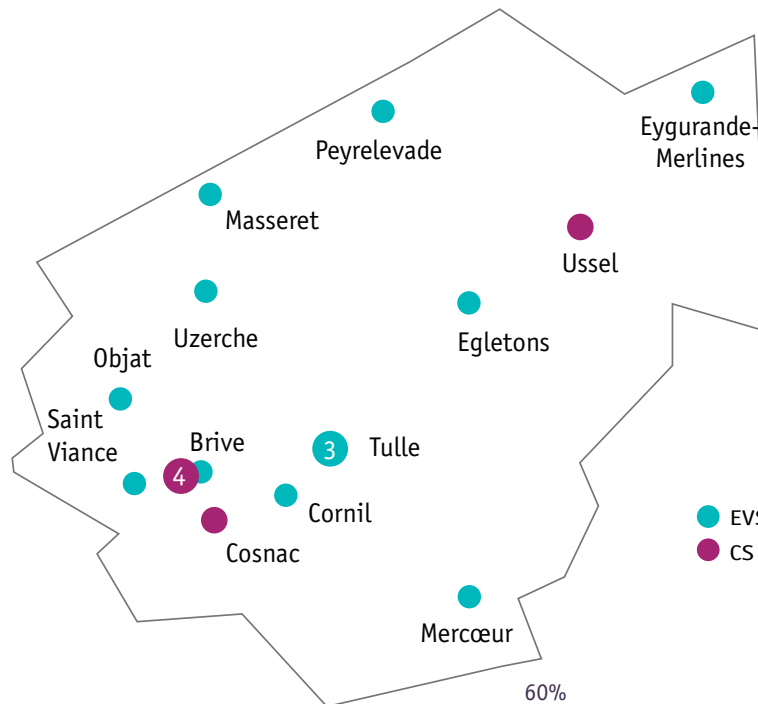
Bénévolat

4 425 heures au global

2,43 ETP soit **0,32** ETP en moyenne par structure

Types d'actions

- **6** Emploi/Insertion
- **3** Transport/Mobilité
- **6** Accès à la culture
- **4** Lutte contre les discriminations
- **6** Isolement



RESSOURCES HUMAINES

Dans un centre social, des emplois sont structurels, le plus souvent occupés par des permanents. Ils côtoient des salariés « saisonniers » à temps très partiel. Ceci explique l'écart entre le nombre d'emplois et le nombre Equivalent Temps Plein.

179 salariés au total soit **129** ETP

Des écarts importants entre les centres sociaux :



RESSOURCES FINANCIÈRES

3 919 503 € total des produits

376 527 € le + petit

1 052 023 € le + grand

LES ESPACES DE VIE SOCIALE

Les espaces de vie sociale (EVS) sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des habitants tant pour l'élaboration des projets que pour la conduite des activités ou la gestion.

Le projet des EVS répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'animation de la vie sociale.

TERRITOIRE

Territoire

à dominante :



EMPLOIS

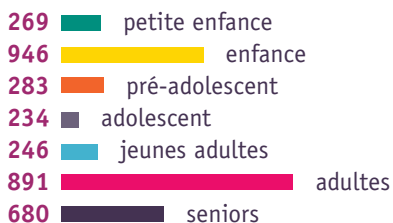
24 salariés au total

pour **18,5 ETP**

USAGERS

8 022 usagers au total

PUBLICS



RESSOURCES FINANCIÈRES

788 612 €
total des produits

155 025 €
le + grand

20 207 €
le + petit

